

Mobilité géographique des médecins généralistes libéraux

Code projet : MOBILIS

Equipe : Guillaume Chevillard, Véronique Lucas-Gabrielli, Julien Mousquès (Irdes)

Période de réalisation : 2019-2020

Contexte et objectifs

En France, l'accessibilité aux soins est un enjeu majeur des politiques de santé du fait de l'existence de disparités spatiales de l'offre de soins et des tendances à la baisse du nombre de médecins. Selon les projections récentes, l'offre de soins libérale pourrait diminuer de 30 % jusqu'en 2027 et toucherait particulièrement les médecins généralistes, risquant ainsi d'accroître les disparités spatiales existantes.

Pour y faire face, l'Etat et de l'Assurance Maladie ont mis en place, depuis le milieu des années 2000, plusieurs mesures pour favoriser l'installation de médecins généralistes et leur maintien dans les territoires les moins dotés (e.g. aides financières et améliorations des conditions d'exercice), avec l'objectif de maximiser les flux vers ces territoires et de minimiser les flux sortants de ceux-ci.

Alors qu'un certain nombre de recherches ont été réalisées sur les facteurs qui président à l'installation des médecins généralistes dans des espaces donnés, la question de leur mobilité géographique au cours de leur carrière – spécifiquement, quels médecins bougent, vers où et à quelle fréquence - reste inexploree en France. La compréhension de ces processus de mobilité est importante pour mettre en évidence les dynamiques territoriales en termes d'installation et de maintien de médecins généralistes dans des territoires donnés, notamment en début de carrière.

Méthodologie et phasage du projet

Pour cela, nous proposons d'analyser les parcours géographiques des médecins généralistes libéraux à partir des données Snir-PS de 2004 à 2017 pour, d'une part, quantifier la mobilité géographique des médecins sur la période et pour chaque année et, d'autre part, qualifier ces déplacements (de quels territoires vers quels territoires) et le profil des médecins associés aux différents types de déplacements. Nous travaillerons dans un premier temps et principalement sur une approche en termes de flux. Des approches individuelles à partir de modèle de durée pourront ensuite être mises en œuvre si elles semblent opportunes.

Création d'une table individuelle longitudinale des médecins généralistes libéraux (2004 à 2017) avec le code communal de chaque année et les caractéristiques correspondantes (zonage en aires urbaines, densité du territoire de vie).

A partir de ces données, nous serons en mesure de qualifier :

- la nature des flux des médecins généralistes sur la période (types de zones depuis lesquelles et vers lesquelles les médecins émigrent) ;
- les caractéristiques de zones selon la durée de maintien des médecins généralistes et le taux de turn-over.

Ces premiers éléments descriptifs serviront ensuite à qualifier, voire modéliser, le maintien dans les territoires (modèles de durée), mais aussi à identifier s'ils contribuent à accroître ou réduire les inégalités territoriales d'offres de soins.

Dans le cadre d'un autre projet faisant l'objet d'un appel à projets Iresp – en collaboration avec l'AMSE de l'Université d'Aix-Marseille, l'ORS PACA, le laboratoire Erudite de l'université Paris Est Créteil –, intitulé ROSAM (Raréfaction de l'offre de soins et adaptations des médecins généralistes) et à partir des données du Panel 4 d'Observation des Pratiques et des Conditions d'Exercice en Médecine Générale de médecins appariés à des données en provenance du SNDS

ou des référentiels professionnels (Snir-PS, Daprar, FINPS...), il sera possible d'estimer les probabilités de s'installer ou de se maintenir dans certains types de territoires selon les caractéristiques approfondies des médecins ou de leur exercice.

Dans le cadre des travaux menés avec le Conseil national de l'ordre des médecins (Cnom) sur les médecins diplômés à l'étranger, il est également envisagé d'apparier les données du tableau de l'ordre avec des référentiels professionnels de l'Assurance maladie (Snir-PS, Daprar ...) afin d'analyser les parcours professionnels.